

MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE LAC-AUX-SABLES

ORDRE DU JOUR SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 DÉCEMBRE 2010

1. Administration de la municipalité

- 1.1 Ouverture de l'assemblée
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du budget de l'exercice 2011
- 1.4 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2011-2012-2013
- 1.5 Avis de motion –Règlement fixant l'imposition des taxes, tarifications et compensations de l'année 2011

2. Trésorerie

Aucun point

3. Sécurité publique

Aucun point

4. Transport, Hygiène du milieu et Environnement

Aucun point

5. Urbanisme, Environnement et mise en valeur du territoire

Aucun point

6. Loisirs et culture

Aucun point

7. Autres sujets

- 7.1 Période de questions – Parole à l'assemblée
- 7.2 Levée de l'assemblée

Séance extraordinaire de ce conseil tenue à Lac-aux-Sables à l'heure ordinaire des séances le 20^e jour du mois de décembre deux mille dix (20 décembre 2010) à la salle municipale de Lac-aux-Sables, 820 rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

Yvan Hamelin, maire
Marius St-Amant, conseiller
Daniel Roy, conseiller
Lise Méthot, conseillère
Ghislain Trépanier, conseiller
Réjean Gauthier, conseiller
Aline Ménard, conseillère

Tous membres du conseil et formant quorum

1. ADMINISTRATION DE LA MUNICIPALITÉ

1.1 Ouverture de l'assemblée

Après avoir constaté que les avis de convocation ont été expédiés conformément aux dispositions de l'article 156 du Code municipal et que l'avis public a été publié le 7 décembre 2010, le conseil procède à la séance.

La session est ouverte à dix-neuf heures cinquante (19 h 50), sous la présidence de Monsieur Yvan Hamelin, maire. Mme Valérie Cloutier Directrice-générale & Secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire de l'assemblée.

M. Hamelin souhaite la bienvenue à tous.

1.2 Adoption de l'ordre du jour

2010-12-420 Il est proposé par Lise Méthot, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu que le conseil adopte l'ordre du jour de la session du 20 décembre 2010 tel que rédigé.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

1.3 Adoption du budget 2011

2010-12-421 Il est proposé par Daniel Roy, appuyé par Aline Ménard et résolu à l'unanimité des conseillers, que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2011 totalisant des dépenses de fonctionnement de 2 174 986 \$ et des dépenses d'investissements de 4 151 476 \$ avant la charge d'amortissement.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

Monsieur le maire donne la parole aux citoyens pour les questions sur les prévisions budgétaires.

1.4 Adoption du plan triennal d'immobilisations 2011-2012-2013

2010-12-422 Il est proposé par Aline Ménard, appuyé par Ghislain Trépanier et résolu à l'unanimité des conseillers, que le conseil de la municipalité de la Paroisse de Lac-aux-Sables adopte le plan triennal d'immobilisations 2011-2012-2013 totalisant des dépenses d'investissement de 4 151 476 \$ pour 2011, 267 270 \$ pour 2012 et 209 000 \$ pour 2013.

ADOPTÉE à l'unanimité des conseillers

Monsieur le maire donne la parole aux citoyens pour les questions sur le plan triennal d'immobilisations.

1.5 Avis de motion - Règlement fixant l'imposition des taxes, tarifications et compensations de l'année 2011

2010-12-423 Aline Ménard donne avis de motion que le conseil étudiera et adoptera lors d'une séance subséquente un règlement fixant l'imposition des taxes, les tarifications et les compensations pour l'année 2011.

2. TRÉSORERIE

Aucun point

3. SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point

4. TRANSPORT, HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

Aucun point

5. URBANISME, ENVIRONNEMENT ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE

Aucun point

6. LOISIRS ET CULTURE

Aucun point

7. AUTRES SUJETS

7.1 Période de questions – Parole à l'assemblée

Début : 20h55

Fin : 20h59

7.2 Levée de l'assemblée

2010-12-424

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est proposé par Ghislain Trépanier, appuyé par Lise Méthot et résolu à l'unanimité des conseillers (6), que la séance soit levée à 21h00.

M. Yvan Hamelin,
Maire

Valérie Cloutier Adm.A.
Directrice générale & Secrétaire-trésorière